

Secteur Formation - Emploi des Jeunes - Prévention - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Commission Formation - Emploi des Jeunes - Prévention réunie le 26 janvier 1994, propose l'attribution des subventions suivantes au titre de la première répartition de l'exercice budgétaire 1994 :

Secteur Formation - Emploi des Jeunes

	Rappel 1993	Acompte Conseil Municipal du 17/1/94	Attribution Conseil Municipal du 7/3/94
<i>MISSION LOCALE</i>			
. Subvention de fonctionnement	500 000 F	250 000 F	250 000 F
. Correspondants Emploi-Formation (quartiers Orchamps - Grette - Planoise)	75 000 F		75 000 F
ACEREP pour Atelier Pédagogique Personnalisé	220 000 F		103 400 F
GIE Point Plus Entreprises	380 000 F		380 000 F

La dépense, soit 808 400 F, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 1994 chapitre 961.0/657.47020.

Secteur Prévention

	Rappel 1993	Acompte Conseil Municipal du 17/1/94	Attribution Conseil Municipal du 7/3/94
- ARETE	250 000 F	100 000 F	25 000 F
- Association La Palmeraie	25 000 F		25 000 F
- Association d'Aide aux Victimes			
. Siège	25 000 F		25 000 F
. Orchamps	26 930 F		21 444 F
. Planoise			23 216 F
- Centre Contre les Manipulations Mentales CCMM	5 000 F		5 000 F
- Association d'Aide aux Détenus	20 000 F		25 000 F
- Association pour le Travail d'Intérêt Communautaire	30 000 F		30 000 F

La dépense, soit 179 660 F, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 945.92/657.47040.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.